



DOSSIER DE PRÉ-INSCRIPTION

Français Langue Étrangère + Economie / Droit

2011 – 2013

Session	<input type="checkbox"/> Automne
	<input type="checkbox"/> Printemps



Cadre réservé à l'Administration		
N° de dossier :	Reçu le :	
<input type="checkbox"/> Admis	<input type="checkbox"/> Liste d'attente	<input type="checkbox"/> Refusé

ETAT CIVIL

Madame Mademoiselle Monsieur

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ Nationalité : _____

Lieu de naissance (Ville et Pays) : _____

Adresse personnelle : _____

Code postal : _____ Ville et Pays : _____

Téléphone : _____ E-mail : _____

Situation actuelle : étudiant en activité autre (*précisez*) : _____

Initiales du candidat	
-----------------------	--



Avez-vous déjà étudié le français avant de vous inscrire dans notre école ?

Non Oui *Si oui, indiquer la durée et le lieu :* _____

Niveau actuel de français :

Faux-Débutant Intermédiaire Avancé

Quel est votre niveau d'études actuel ? _____

Au terme de votre étude du français, vous désirez vous inscrire en :

Année 1^{ère} année 2^{ème} année 3^{ème} année 4^{ème} année 5^{ème} année

Option Droit comparé Economie Gestion Droit Marketing Finances

Pièces à joindre obligatoirement à votre dossier de pré-inscription dûment rempli :

- Une photocopie de votre carte d'identité ou de votre passeport (en cours de validité)
- Une photocopie de votre extrait de naissance
- Deux photos d'identité (dont une sera collée sur la première page de ce dossier)
- Les photocopies de vos diplômes et / ou relevés de notes du baccalauréat et de l'enseignement supérieur (fournir une copie de l'original et une traduction validée par les autorités consulaires)
- Un chèque correspondant à la totalité des frais d'inscription et de scolarité à l'ordre de l'EIPDCE ou le reçu d'un versement du même montant sur le compte bancaire de l'école. Ces frais ne sont en aucun cas remboursables.

Je soussigné (e) certifie exacts les renseignements fournis et déclare avoir pris connaissance des conditions d'inscription et les accepter.

Signature de l'étudiant

Lieu :

Date :

Réservé à l'administration

Banque : Emetteur : Date :

Chèque n° Virement n°

Adresse d'envoi du dossier

EIPDCE
Service Admission
93, Avenue d'Italie
75 013 PARIS
info@eidpce.fr

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.



Frais d'inscription et de scolarité

- Frais d'inscription : 500 euros (comprenant les frais de dossier, de sécurité sociale et les supports de cours)
Les frais de dossier ne sont en aucun cas remboursables.

Vous devrez de nouveau vous acquitter des frais d'inscription lors de votre seconde année.

- Frais de scolarité : 4500 euros

Lors de votre pré-inscription, vous devez vous acquitter des frais de scolarité suivants : 4 500 euros pour quatre semestres d'études du français. En fonction de votre progression en français ou si nous considérons lors de votre arrivée que vous n'avez pas besoin de parfaire votre apprentissage du français, vous avez la possibilité de débiter votre scolarité en économie ou en droit.

Quatre possibilités d'études s'offrent à vous (cf. tableau ci-dessous), seule la différence entre le montant des cours de français et les frais de scolarité d'une année d'études en droit ou en économie reste à payer.

Si vous vous inscrivez en spécialité dès le :	Inscription en 1 ^{er} cycle économie / droit pour 1 an	Inscription en 2 ^{ème} cycle économie / droit pour un an	Frais d'inscription
1 ^{er} semestre	0	500 euros	0
2 ^{ème} semestre	1 125 euros	1 625 euros	0
3 ^{ème} semestre	2 250 euros	2 750 euros	500
4 ^{ème} semestre	3 375 euros	3 875 euros	0

Conditions d'inscription

- Tout étudiant étranger souhaitant perfectionner son français en vue de suivre un enseignement en droit ou en économie dans notre établissement (intégration en économie ou en droit en fonction des études effectuées antérieurement et des diplômes obtenus). Aucun étudiant ne peut suivre plus de deux années de cours de français.

Paiement et remboursement des frais

- Les frais de scolarité ne sont en aucun cas remboursables en cas d'abandon de l'inscription.

- Conditions d'obtention d'un visa :**

Pour obtenir un visa, vous devez tout d'abord régler la totalité des frais d'inscription et de scolarité, soit 5000 euros. Ensuite, l'école vous délivrera une attestation de paiement que vous présenterez au Consulat de France.

➤ *En cas de refus de visa et d'abandon de l'inscription :*

Vous devrez fournir une attestation du refus de visa par l'Ambassade de France pour le remboursement des frais de scolarités. Le délai de remboursement est de trois à six semaines à compter de la vérification effectuée auprès du Consulat. Des frais de traitement de votre dossier (300 euros) seront débités des frais de scolarité avant remboursement.

➤ *En cas de refus de visa et de renouvellement de votre demande :*

L'Ecole pourra vous délivrer une nouvelle attestation d'admission pour le semestre suivant. Si le refus de visa perdure, les procédures et modalités de remboursement seront les mêmes que dans le cas énoncé précédemment.

Documents et attestations fournis par l'EIPDCE

- L'attestation d'admission
- L'attestation de paiement des frais de scolarité

Ouverture de classe

- Un minimum de 15 élèves est nécessaire à l'ouverture d'une classe de niveau.